

Ministère de la Culture et de la communication

Direction générale des patrimoines

Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique

Appel à projets - 2010

Pour une ethnologie des métiers du patrimoine

Depuis le milieu des années 1990, la mission du patrimoine ethnologique (puis mission ethnologie puis département du pilotage de la recherche) a développé, par des partenariats des avec des centres de recherche en ethnologie de la France, une série de programmes de recherches portant sur l'ethnologie du patrimoine. A partir des années 2000, ce projet a reçu un cadre pérenne avec la création du LAHIC (laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture).

Ont ainsi été explorés, avec les méthodes et les concepts propres à l'ethnologie, les relations que nos sociétés contemporaines entretiennent avec leurs monuments historiques, leur patrimoine archéologiques leurs archives, ou encore leurs musées. Beaucoup de ces recherches ont porté sur l'attitude des populations, et leur relation aux monuments du patrimoine : quel regard les habitants de Carcassonne (Christiane Amiel et Jean-Pierre Piniès, *Entre mémoires et usages, la Cité de Carcassonne ou le temps d'un monument*) ou de Matera portent-ils sur leur habitat, jadis largement dévalorisé et désormais objet d'une reconnaissance patrimoniale internationale ? Quel usage amateurs et originaux font-ils des méthodes de l'archéologie et des objets qu'elle conserve (*Les imaginaires archéologiques*, Claudie Voisenat dir., Paris, MSH, 2008) ? Quelles sont les pratiques ordinaires de l'archive, si différentes souvent de celles, solidement normalisées, que l'institution archivistique cherche à imposer dans le traitement des archives (*Lieux d'archives, Sociétés et représentations*, n° 19, coordonné par Philippe Artières et Annick Arnaud) ? Déjà à l'œuvre dans différentes recherches portant sur des secteurs particuliers du patrimoine, cette approche privilégiant le regard de l'utilisateur, du visiteur, de l'habitant ou plus largement du citoyen a été au principe du programme de recherche pluriannuel portant sur les émotions patrimoniales, dans la mesure où se sont désormais les réactions d'une population face à une atteinte subie par un lieu patrimonial (ou encore une menace pesant sur lui) qui sont analysées. Ce fut notamment le cas avec les études conduites par Bérénice Waty (*La guerre des mirandes de Saint-Sernin à Toulouse*), Noël Barbe et Jean-Louis Tornatore (*Les formats d'une cause patrimoniale, émotions et actions autour du château de Lunéville*, suite à l'incendie de ce monument), Véronique Dassié (*Une émotion patrimoniale contemporaine : le parc de Versailles dans la tempête*) ou Françoise Clavairolle (*La Borie sauvée des eaux, ethnologie d'une émotion patrimoniale*, autour de la mobilisation face au projet de construction d'un barrage dans la vallée des Camisards).

En revanche, les enquêtes centrées sur les institutions patrimoniales, administrations ou établissements recevant du public sont plus rares. En dehors de quelques contributions isolées, la principale reste l'enquête conduite par Nathalie Heinich au sein des services de l'Inventaire général avant la décentralisation de ces services (*L'Inventaire et ses critères*), depuis reprise dans le livre *La fabrique du patrimoine*. L'enquête de terrain, reposant sur la fréquentation des services et le suivi des chercheurs de l'Inventaire dans leur pratique du métier, se combine

à l'étude la méthodologie de l'Inventaire, saisie dans son évolution historique depuis l'époque d'André Malraux et André Chastel, pour déboucher sur l'analyse de la formation d'un regard collectif et une lecture des critères, implicites ou explicites, que les agents de l'Inventaire mettent en œuvre, consciemment ou non, dans l'exercice de leur métier.

C'est sur cette question, jusqu'à présent relativement peu prise en compte, du fonctionnement des métiers du patrimoine que le présent appel à projet veut attirer l'attention. Venant de l'institution du patrimoine, un tel appel à projet obéit à une double logique, à la fois de réflexivité et d'objectivation.

Réflexivité tout d'abord : on se situe alors dans la continuation des programmes de recherches précédents, lancés, soutenus ou suivis par l'administration du patrimoine au motif que l'approche ethnologique peut enrichir la connaissance et la pratique des disciplines patrimoniales autrement et mieux que ne le ferait une analyse mise en œuvre par les seuls praticiens de ces disciplines, si qualifiés soient-ils.

Objectivation ensuite, dans la mesure où l'on forme ici le postulat que les métiers du patrimoine peuvent constituer un terrain d'investigation pour l'ethnologue, au même titre que d'autres corps de métiers ou profession l'ont été au cours de ces dernières années : qu'il s'agisse, par exemples des facteurs (Marie Cartier, *Les facteurs et leurs tournées : un service public au quotidien*, La Découverte), des traders (Olivier Gaudechot, *Les traders : essai de sociologie des marchés financiers*, La Découverte) ou encore les musiciens des orchestres symphoniques (Bernard Lehmann, *L'Orchestre dans tous ses états : ethnographie des formations symphoniques*, La Découverte).

Quelle que soit la perception envisagée, le présent appel à projet de se situe pas principalement dans la perspective d'une recherche finalisée, orientée en vue d'une application pratique.

Le cadre géographique retenu est avant tout la France (métropole, D.O.M ; T.O.M.), mais les projets en rapport avec le cadre européen sont possible, notamment dans la perspective d'une comparaison.

Dans le cadre large de cet appel à projets, trois perspectives de recherches peuvent être indiquées à titre prospectif, sans qu'elles soient du reste exclusives les unes des autres et sans qu'elles prétendent à l'exhaustivité de problématiques envisageables.

Les institutions du patrimoine proprement dites, pour commencer, orientation qui pourrait inclure une forte composante historique, du moment que seraient également pris en compte les aspects les plus contemporains de ces administrations : quelle est leur histoire, quelles sont leurs histoires grandes et petites, que peut-on connaître de la sociologie de leurs membres ? Comment se positionnent-elles parmi les autres services administratifs de l'Etat ou des collectivités ?

Les métiers, ensuite. Tous les métiers du patrimoine se construisent dans un rapport particulier à un certain type d'objets, non patrimoniaux *a priori*, mais que les membres de l'institution patrimonialisent par leur travail. La question de ce rapport spécifique à l'objet patrimonial en cours de construction pourrait être envisagée ici dans tous ces aspects, depuis les plus matériels (quels sont les gestes de l'archéologue ? ceux de l'archiviste ?) jusqu'au plus symboliques, depuis les plus modestes jusqu'aux plus imposants (grandes expositions dans les musées, par exemple), depuis les plus individuels jusqu'aux plus collectifs, lorsque la complexité de l'objet considéré rend nécessaire l'intervention de multiples expertises scientifiques, techniques, voire juridiques. Dans cette deuxième approche, la question des " métiers du patrimoine " mériterait d'être abordée de la manière la plus large possible, sans se focaliser nécessairement sur les métiers qui sont de la manière la plus évidente au cœur du

processus de production et de conservation du patrimoine (conservateurs, ingénieurs, restaurateurs). Une attention particulière pourrait par exemple donnée à tous ceux qui, appartenant à des métiers techniques, ou de surveillance, ou encore d'administration générale, accomplissent la plus grande partie de leur carrière dans les institutions du patrimoine et développent une grande proximité à ces objets sans en avoir, de par leur formation initiale, une connaissance scientifique aiguë.

Enfin, il s'agirait de saisir ces métiers dans leur environnement, aussi bien celui, concret du cadre dans lequel il s'exerce que celui, plus général, de la société dans laquelle ils s'insèrent. Quels rapports les agents actifs dans le domaine du patrimoine entretiennent-ils avec leur musée, leur bibliothèque, leur centre d'archives ? Quelle est la vie sur un chantier de fouilles et quelle relation cette entreprise singulière, qui peut s'inscrire parfois dans la longue durée peut-elle avoir avec la population des villages situés alentours ? Au-delà de ces aspects d'interactions particulières au milieu et de culture matérielle, quelle présentation de leurs métiers les servants du patrimoine élaborent-ils à destination de la société, comment se présentent-ils et présentent-ils leurs missions ? Quelles sont les stratégies de justification ou de valorisation mises en œuvre ? Comment réagissent-ils aux images que la société leur renvoie parfois de leurs propres activités ?

* *

*

Procédure

Toute personne ou organisme souhaitant présenter un projet de recherche sur ce thème est invitée à contacter le département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique (ministère de la Culture et de la communication, direction générale des patrimoines) : Christian Hottin, adjoint au chef du département (01 040 15 77 37 ou par mail : christian.hottin@culture.gouv.fr).

Un dossier complet, comportant le projet de recherche détaillé, les pièces administratives, le budget total de l'opération, devra être constitué. En faire la demande au département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique : Carole Giovannetti (01 40 15 87 24 ou par mail : carole.giovannetti@culture.gouv.fr).

Les dossiers complets devront être renvoyés au Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique ou le 25 juin 2010 au plus tard.

Ils feront l'objet d'une évaluation et d'une sélection par le département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique fin juin 2010.